Spelc
au cœur
de l'action

Actualités des retraités Mars-Avril 2026

192 bis rue de Vaugirard 75015 Paris Tél. 01 58 10 13 13 Mél. federation@spelc.fr www.spelc.fr

Peu de retraités le savent : cette règle peut supprimer leur taxe foncière en 2026

Une nouvelle réforme fiscale apporte un soulagement financier significatif pour les propriétaires âgés. Face à la hausse continue de la taxe foncière ces dernières années, le gouvernement a décidé d'élargir les conditions d'accès aux exonérations et réductions pour les retraités, concernant potentiellement une large partie des 73% de seniors propriétaires en France.

Des allègements fiscaux bienvenus face à l'inflation immobilière
La taxe foncière n'a cessé d'augmenter ces dernières années, avec une hausse particulièrement marquée de 7,1% en 2023, suivie de 3,9% en 2024 et 1,7% en 2025. Pour 2026, bien que l'augmentation prévue soit plus modérée (0,8%), le montant moyen de cette taxe a désormais franchi la barre des 1 100 euros, représentant une charge considérable pour de nombreux retraités.
Cette mesure d'allègement fiscal intervient donc à point nommé pour de nombreux propriétaires seniors dont les revenus sont limités.

© Mohamed Hassan-Pixabay

Qui peut bénéficier des exonérations ou réductions ?
Pour profiter de ces avantages fiscaux, les retraités doivent respecter certaines conditions de revenus, désormais plus accessibles grâce à la revalorisation des plafonds en 2026.

Les plafonds de revenus élargis
Le revenu fiscal de référence (RFR) maximum pour être éligible a été revu à la hausse :
– 12 793 euros pour un retraité vivant seul
– 19 626 euros pour un couple de retraités
– Une majoration de 3 416 euros pour chaque demi-part fiscale supplémentaire
Pour bénéficier de ces avantages, les retraités devront avoir déclaré leurs revenus de 2025 dans les délais impartis.

Des avantages différenciés selon l'âge
Le montant de l'allègement fiscal varie en fonction de l'âge du propriétaire :
Pour les retraités âgés de 65 à 75 ans respectant les conditions de revenus, une réduction de 100 euros sur leur taxe foncière sera appliquée.
Les propriétaires de plus de 75 ans pourront quant à eux bénéficier d'une exonération totale de la taxe foncière, toujours sous conditions de ressources.
Bonne nouvelle pour les couples : l'âge d'un seul des conjoints suffit pour accéder à l'avantage correspondant.

Des exonérations automatiques pour certains bénéficiaires
Certaines catégories de retraités sont exemptées de toute démarche pour bénéficier de l'exonération. Les personnes percevant l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) ou l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI) sont automatiquement exonérées de la taxe foncière, sans condition d'âge ou de revenu.

Une mesure qui touche une large partie des retraités propriétaires
Cette réforme fiscale devrait avoir un impact significatif, sachant que près de trois quarts des retraités français possèdent au moins un bien immobilier. Pour beaucoup d'entre eux, cette propriété constitue le fruit d'une vie de travail et représente leur principale sécurité financière.
Les services fiscaux prévoient de communiquer plus en détail sur les démarches à effectuer pour les retraités concernés qui ne bénéficieraient pas automatiquement de ces avantages.

Argentauquotidien.com du 16/01/2026
Publié le 26 janvier 2026 par David B

Démarchage téléphonique : les règles d'affichage des numéros de téléphone évoluent

© Gerd Altmann - Pixabay

De nombreux auteurs d'appels frauduleux parviennent à usurper aléatoirement des numéros de téléphone, notamment des numéros mobiles de particuliers, pour se faire passer pour une entité de confiance. Depuis le 1 janvier 2026, une évolution concernant les règles d'affichage des numéros de téléphone permet de repérer ces appels plus facilement.

Depuis le 1 janvier 2026, les opérateurs français de téléphonie doivent automatiquement afficher **« numéro masqué »** pour les appels émis depuis l'étranger avec un numéro mobile français n'ayant pas pu être authentifié. Ainsi, lorsque vous voyez s'afficher « numéro masqué » sur votre téléphone portable, cela signifie, au choix :

- Que la personne qui vous appelle a souhaité masquer son numéro,
- Que le numéro d'appel n'a pas pu être authentifié pour des raisons techniques (sans préjuger de la nature légitime ou non de l'appel).
- Cela vous permet donc d'identifier qu'il s'agit potentiellement d'une tentative d'arnaque, et doit susciter votre vigilance.

Ces faux sites d'actualité qui ciblent les seniors : 15 millions de Français piégés chaque mois

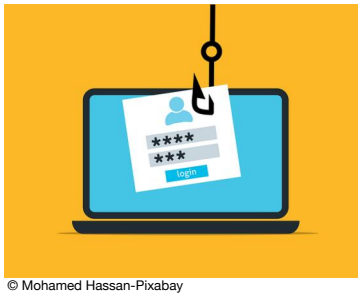

© Mohamed Hassan-Pixabay

Une étude Médiamétrie révèle l'ampleur d'un phénomène invisible : des centaines de sites internet se font passer pour des médias, mais sont entièrement rédigés par des robots. Leurs premières victimes ? Les plus de 50 ans, qui représentent 75% des visiteurs.

15 millions de visiteurs/mois sur des sites fantômes, vous pensiez lire un article de presse ? Il a peut-être été rédigé par une intelligence artificielle en quelques secondes, sans aucun journaliste, sans aucune vérification.

C'est le constat alarmant d'une étude publiée le 18 décembre : *(cliquez sur le lien suivant pour voir l'étude).* https://tinyurl.com/ANRLInext

La lutte contre la désinformation en santé est un défi majeur de santé publique.

Une stratégie efficace doit reposer sur trois piliers : la prévention, la réaction et la collaboration.

1. Prévenir par la culture de l'information

Il est crucial de renforcer l'esprit critique des citoyens. Cela passe par l'éducation aux médias et la promotion de sources fiables. L'objectif est de donner aux individus les outils pour évaluer la crédibilité d'une information et comprendre les enjeux de santé par eux-mêmes avant de la partager.

© Noname_13 -Pixabay

2. Réagir par l'anticipation et la rectification

- **Anticipation :** Alerter le public sur les fausses rumeurs avant qu'elles ne se propagent, en expliquant à l'avance les mécanismes de manipulation.
- **Rectification** : Produire des réponses rapides, basées sur des preuves scientifiques, pour corriger les erreurs. Ces messages doivent être simples, visuels et diffusés là où circulent les rumeurs (réseaux sociaux).

3. Une approche multi-acteurs

La désinformation ne peut être combattue seule. Une alliance entre les autorités de santé, les professionnels de terrain et les plateformes numériques est indispensable. Ces dernières doivent ajuster leurs algorithmes pour valoriser les contenus certifiés et limiter la viralité des propos dangereux.

L'essentiel : En remplaçant le vide informationnel par une communication transparente, on restaure la confiance envers la science.

Lettre d'Infos ANR
Février 2026

Qu'est-ce qui change au 1er mars 2026 ?

À partir du 1er mars 2026, une série de nouvelles mesures vient modifier le quotidien et le budget des ménages. Allocations familiales moins avantageuses pour les parents d'adolescent, hausse du coût des cartes grises, prix du gaz en progression, taxe sur les petits colis ou encore fermetures automatiques de PEL : les changements sont nombreux et parfois techniques. Pour vous aider à y voir clair, voici un tour d'horizon des principales évolutions qui entreront en vigueur et de leurs conséquences concrètes sur vos finances.

Allocations familiales : la majoration repoussée à 18 ans

À compter du 1er mars 2026, la règle de majoration des allocations familiales est modifiée. À l'heure actuelle, les familles perçoivent une augmentation automatique de leurs droits dès que l'enfant fête ses 14 ans. À partir du mois prochain, il faudra patienter jusqu'à sa majorité (18 ans) pour voir le montant des allocations grimper. Selon l'Unsa (Union nationale des syndicats autonomes), les familles avec les revenus les plus bas vont perdre environ 75 € par mois.

Augmentation de la carte grise dès le 1er mars

Au 1er mars 2026, de nouvelles grilles tarifaires s'appliquent pour le prix de la carte grise, via la revalorisation du cheval fiscal décidée par les conseils régionaux. Si la hausse n'est pas uniforme sur tout le territoire, plusieurs régions franchissent ou confirment un niveau élevé, ce qui renchérit le coût d'immatriculation.

© Fotolia

Gaz : un prix repère en hausse

Le prix repère moyen du gaz, publié par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), est relevé à partir du 1er mars 2026. Il s'établit à 0,14010 €/kWh TTC, soit une hausse de 3,93 % par rapport à février 2026.
Concrètement, cela signifie que le tarif du kWh moyen pour la cuisson et l'eau chaude passera de 0,1304 à 0,13569 euro TTC et celui du chauffage de 0,0998 à 0,10514 euro TTC.
Pour mémoire, depuis la disparition des tarifs réglementés de vente de gaz naturel en juillet 2023, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) publie chaque mois un prix de référence. Contrairement à un contrat fixe, ce n'est pas une offre que vous pouvez souscrire directement, mais une boussole pour les consommateurs.

E-commerce : une nouvelle taxe sur les petits colis importés

À partir du 1er mars 2026, une taxe spécifique s'applique sur les petits colis importés depuis des pays hors Union européenne, pour des marchandises d'une valeur inférieure à 150 €. Son montant est fixé à 2 € par article. Prévue pour être transitoire, cette taxe nationale s'éteindra dès la fin de l'année 2026. Elle sera alors remplacée par un nouveau mécanisme européen équivalent, visant à uniformiser la fiscalité sur l'ensemble de l'Union européenne.

Épargne : début des fermetures automatiques de PEL

Le mois de mars 2026 marque une étape importante pour les détenteurs de Plan d'épargne logement (PEL). Les PEL ouverts après le 1er mars 2011 arrivent progressivement à leur échéance de 15 ans, durée maximale prévue par la réglementation, et font l'objet de clôtures automatiques à la date anniversaire.
Concrètement, lorsque votre PEL atteint 15 ans, la banque met fin au plan, sans qu'une démarche de votre part soit nécessaire, et transfère les sommes sur un autre support (souvent un compte d'épargne classique, moins rémunérateur). Les PEL ouverts avant le 1er mars 2011 ne sont pas concernés par cette limite.

Le contrôle technique des deux roues

Pour lutter contre la pratique du débridage, les autorités ont décidé de durcir le contrôle technique des deux roues. Désormais les centres techniques vont utiliser un céléromètre pour systématiquement vérifier la vitesse maximale des cyclomoteurs de 50 cm3 et la comparer à la limite légale de 45 km/h.

La Rédaction de DemarchesAdministratives.fr
Actualité publiée le 23/02/2026

Retraite Agirc-Arrco :
les syndicats haussent le ton pour obtenir une revalorisation en 2026

Alors que les pensions de l'Agirc-Arrco avaient été gelées à l'automne dernier, le patronat aurait accepté de rouvrir les discussions avec les syndicats. Mais ces derniers envisagent déjà une autre solution en cas de nouveau blocage. Explications.

La retraite complémentaire Agirc-Arrco va-t-elle finalement être r**evalorisée en 2026** ? La question se pose alors que les pensions avaient été gelées pour 2026 à l'automne dernier, faute d'accord. Toutefois, comme l'avaient appris *Les Echos* fin janvier, l'optimisme était de rigueur puisque syndicats et patronat s'étaient retrouvés au Medef dans un climat plus apaisé afin de fixer **un agenda de négociations** plus large. Si un nouveau rendez-vous a été fixé à la mi-mars, les syndicats ont conditionné la poursuite des négociations à la réouverture du dossier Agirc-Arrco.
La secrétaire générale de la CFDT a rappelé qu'«*à court terme, on doit régler nos différends sur les retraites complémentaires et tout le monde doit s'engager dans la négociation sur l'assurance-chômage*». Un climat plus ouvert aux négociations donc, mais les syndicats menacent déjà, a appris le site *Merci pour l'Info.* En effet, en cas de blocage persistant sur une revalorisation , ils pourraient **saisir la justice** afin de contraindre l'Agirc-Arrco à revoir le montant des retraites complémentaires

Une assignation devant le tribunal judiciaire ?

Auprès de nos confrères de *Merci pour l'Info*, Denis Gravouil, membre du bureau confédéral de la CGT, explique que les syndicats ont demandé «*une réunion spécifique*» sur la hausse des pensions. L'action judiciaire envisagée reposerait sur «*l'interprétation des accords*» qui régit **le fonctionnement du régime**. Si la mesure n'est pour l'heure qu'hypothétique, des juristes se pencheraient d'ores et déjà sur les modalités d'une assignation devant le tribunal judiciaire, précise *MoneyVox*.

Le but serait d'obtenir une compensation partielle ou totale de l'absence de hausse en 2025. En octobre dernier, le patronat avait refusé toutes les demandes de revalorisation en invoquant la suspension de la réforme des retraites. Le patronat prendra-t-il le risque d'enliser la situation ? Patrick Martin a évoqué lors de la réunion de fin janvier la nécessité de «reprendre la discussion en temps et en heure dans un esprit plus ouvert». Pour rappel, au 1er janvier 2026, la valeur du point Agirc-Arrco était fixée à **1,4386 euro**. En 2024, il avait été revalorisé de 1,6%.

Xavier Martinage
https://www.capital.fr